

L'ADIL et son espace info énergie : principal guichet d'information sur l'amélioration thermique de l'habitat

Les conseillers info-énergie de l'ADIL reçoivent et conseillent tous les ménages

- Qu'ils soient propriétaires bailleurs, propriétaires occupants ou locataires
- Qu'ils soient aisés ou aux revenus modestes
- Que le projet soit ambitieux ou peu important

Le conseil porte :

- Sur les priorités de travaux à réaliser
- Les normes techniques à respecter
- Les précautions à prendre
- Les aides financières et fiscales à mobiliser

Les aides financières sont nombreuses. On peut citer notamment :

- Les aides de l'ANAH et Habiter Mieux
- Les aides du Département et de certaines intercommunalités
- Les certificats d'économies d'énergie
- L'éco-PTZ
- Le Picardie Pass Rénovation
- Les aides de la CAF et du 1% Logement

Conseil et réorientation :

Les conseillers de l'ADIL orientent les ménages qui peuvent y prétendre vers chacune de ces aides et notamment vers le PIG départemental, les PIG et OPAH animés par les intercommunalités et vers le Picardie Pass Rénovation au moyen de fiches de liaison adressées aux opérateurs de ces dispositifs spécifiques.

Pour en savoir plus : ADIL de l'Oise : 17 rue Jean Racine – 60000 Beauvais – tel : 03.44.48.61.30.  
L'ADIL anime de nombreuses permanences décentralisées pour davantage de proximité avec ses usagers.